



Remerciements

Je voudrais commencer par remercier les différents acteurs et contributeurs de ce projet à savoir :

- les équipes municipales pour leur engagement sans faille
- les élus de la majorité, le cabinet Caradeux de Nantes pour son expertise juridique
- la société SEBL de Metz pour son intérêt pour ce projet
- les porteurs de projet que sont messieurs GAY de Sarreguemines et BECK de Creutzwald pour leur envie d'investir à Sarreguemines.





Une formidable Opportunité pour la Ville

- Selon les hypothèses SEBL, un potentiel (sans vacances et sans impayés) de 15 M€ d'Euros sur 20 ans
 - soit un rendement brut annuel de 30 % avant travaux et 20 % après travaux.
- Il est fort dommage qu'au moins un scénario alternatif, gestion en directe, ou achat par une SEM (comme la SEM confluence Habitat) n'ait pas été travaillé et présenté.
- Je suis persuadé que l'impact sur les finances des collectivités locales aurait apporté une contribution supplémentaire que l'on peut estimer entre 1.2 M€ et 1.6 M€ sur 20 ans.





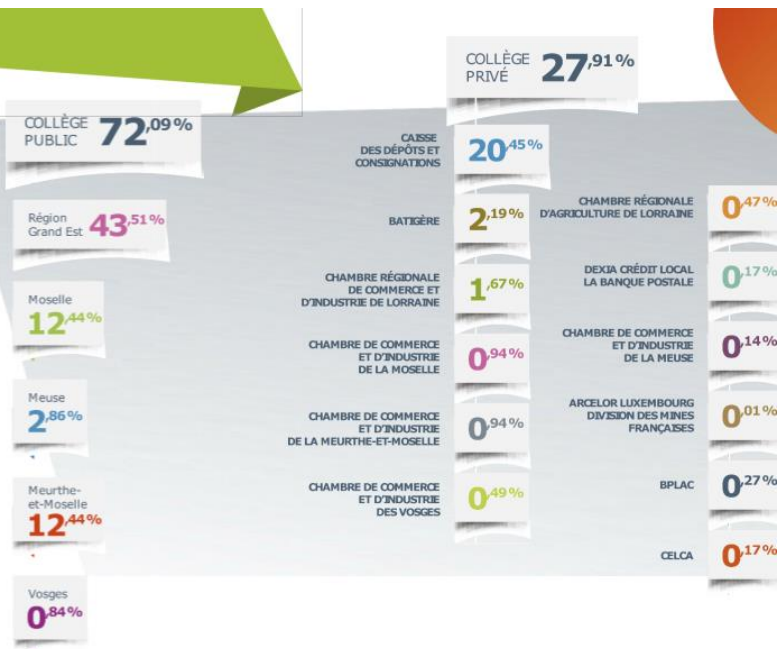
Dans ce contrat : 4 points à vérifier

- la solidité de la Société SEBL,
- ses références,
- son expertise en gestion de galerie marchande
- les aspects juridiques et financiers





Une solidité financière remarquable





Des références solides

AMÉNAGEMENT

- 12 Parc d'Activités de Haye / **VELAINE-EN-HAYE**
- 13 Zone commerciale des Cinq Epi **RÉMILLY / LEMUD**
- 14 Centre historique / **TOUL**
- 15 Zone des Sables **DOMBASLE-SUR-MEURTHE / ROSIÈRES-AUX-SALINES**
- 16 Côte des Roses - ANRU Secteur St-Anne **THONVILLE**
- 17 Moselle Rive Gauche / **MESSEIN**
- 18 Écoparc / **CHAVELOT**
- 19 Parking relais / **THONVILLE**
- 20 Lotissement d'habitation / **MAIRY-MAINVILLE**
- 21 Parc d'activités / **BOULAY**
- 22 Le Kinchamp / **MOINEVILLE**
- 23 Parc d'activités de Haye / **VELAINE-EN-HAYE**
- 24 Brabois Forestière / **CHAVIGNY**
- 25 Lotissement d'habitation / **EUVILLE**
- 26 Le Clos sous les Vignes / **NOMENY**
- 27 Les Capucins / **COMMERCY**
- 28 Espace K / **TOUL**
- 29 ZID Meuse TGV / **LES TROIS DOMAINES**
- 30 La Charmerie / **HOMÉCOURT**
- 31 Base de loisirs nautiques / **BASSE-HAM**
- 32 Côte des Roses - ANRU Secteur St-Hubert **THONVILLE**
- 33 ZAC **BOUXIÈRES-SOUS-FROIDMONT ET LESMÉNILS**
- 34 Les Grands Horizons / **HOMMARTING, BROUVILLER, RÉDING**

- 35 Les Hauts de Moselle / **CHALIGNY, NEUVES-MAISONS**
- 36 Quartier du Pogin / **FONTOY**
- 37 Les Usènes / **TALANGE**
- 38 Le Seugnon / **COMMERCY**
- 39 Parc de l'Arsenal / **CHANTRAINE**
- 40 Cœur de ville / **BEHREN-LÈS-FORBACH**
- 41 Chambley Planet'air / **SAINT-JULIEN-LÈS-GORZE, HAGÉVILLE**
- 42 Lotissement d'activités sur l'ancien site de la Vente au Comptant / **SAINT-AVOLD**
- 43 L'îlot Lembacel / **NOVÉANT-SUR-MOSELLE**
- 44 Europe 2 / **HAMBACH, WILLERWALD**
- 45 Lotissement Les Jardins / **PAGNY-SUR-MEUSE**
- 46 ZAC de la Grande Terre 2^e tranche / **BAR-LE-DUC**
- 47 PAT de **TERVILLE**
- 48 ZAC Courcy / **ÉPINAL**
- 49 ZAC de **PONTPIERRE**
- 50 ZAC de **VERDUN SUD**
- 51 Parc d'activités de **WOUSTVILLER**
- 52 Mosl Parc Est / **FARÉBERSVILLER-HENRIVILLE**
- 53 Mosl Parc Nord / **ILLANGE-BERTRANGE**
- 54 Les Terrasses de la Sarre / **SARREBOURG**
- 55 ZAC **CREUTZWALD SUD**
- 56 ZAC de Metzange Buchel / **THONVILLE**
- 57 ZAC Epinal-Nomexy / **NOMEXY**
- 58 ZAC Belle Fontaine / **MARLY**

CONSTRUCTION

- 62 Centre aquatique / **LONGWY**
- 63 Maison de retraite **CONDRECOURT-LE-CHÂTEAU**
- 64 Bâtiment gare d'accueil et terminus / **BAR-LE-DUC**
- 65 Pépinière d'entreprises **CONDRECOURT-LE-CHÂTEAU**
- 66 EHPAD / **CLERMONT-EN-ARGONNE**
- 67 Siège de la Codecom du Sel & Vermois **DOMBASLE-SUR-MEURTHE**
- 68 EHPAD Lataye / **ÉTAIN**
- 69 Centre aquatique de **COMMERCY**
- 70 EHPAD de **POMPEY - LAY-ST-CRISTOPHE**
- 71 Maison médicale et locaux administratifs **LONGUYON**
- 72 Centre Aquatique Moselle et Madon **NEUVES-MAISONS**
- 73 EHPAD / **MONTIER-EN-DER**
- 74 EHPAD / **LIGNY-EN-BARROIS**
- 75 Locaux du CRITT AERIAL **ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN**
- 76 Réhabilitation énergétique de l'IUT Robert Schuman / **ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN**
- 77 Ateliers du lycée Heinrich Nessel / **HAGUENAU**
- 78 EAL (Établissement Alimentation Loisirs) **THONVILLE**
- 79 Groupe scolaire et périscolaire / **LONGLAVILLE**
- 80 Pôle petite Enfance / **FRESNES-EN-WOÈVRE**
- 81 Billaudi / **METZ**
- 82 Salle polyvalente à énergie positive **VAL D'ORNAIN**
- 83 Maison de l'habitat / **ÉPINAL**
- 84 Bâtiment St Jean de l'Hôpital / **MOLSHEIM**
- 85 Quartier intergénérationnel **FLAVIGNY-SUR-MOSELLE**
- 86 Construction de 2 EHPAD **ST AVOLD ET FORBACH**
- 87 Bâtiment tertiaire (METEX) plate-forme pétrochimique / **CARLING**
- 88 Centre aquatique / **BASSE-HAM**
- 89 EHPAD / **VARENNES ET MONTFAUCON-D'ARGONNE**
- 90 Nouveau siège de la communauté de communes **MOSELLE ET MADON**
- 91 Carreau Vouters / **FREYMING-MERLEBACH**
- 92 Centre hospitalier / **BAR-LE-DUC**

ETUDE & CONSEILS

- 96 Rive Droite / **THONVILLE**
- 97 Site Trailor / **LUNÉVILLE**
- 98 Site Sarre l'Évêque / **VAL DE BRIEY**
- 99 Zones d'habitat / **VOID-VACON**
- 100 Parc d'activités / **CRÉHANGE**
- 101 Parc industriel / **TRITTELING**
- 102 Lotissement / **PLAPPEVILLE**
- 103 ZAC du Grosswald / **SARREGUEMINES**
- 104 Centre hospitalier / **BAR-LE-DUC**

OPÉRATIONS PRIVÉES

- 108 Domaine du Marxberg / **SARREBOURG**
- 109 Plate-forme d'innovation Inori **SAINT-DIE-DES-VOSGES**
- 110 Central Parc / **LESMÉNILS**

ÉNERGIE

- 114 La Sarrebourgeoise / Le Logis sarrebourgeois / **SARREBOURG**





Appel à la SEMAEST pour son expertise des commerces de proximité.

SEBL Grand Est compte également s'appuyer sur les compétences de la SEMAEST pour une mission d'accompagnement, d'expertise et de conseil afin d'être assistée tout au long du processus, (mise en conformité des locaux, appel à projets et sélection de candidats, aménagements, rédaction d'un bail dérogatoire et transfert de compétences en matière de gestion de baux).

Présentation de la SEMAEST

LA SEMAEST, OPERATEUR DE REVITALISATION COMMERCIALE DE PROXIMITE

La Semaest, Sem d'action économique de la Ville de Paris et de la Caisse des Dépôts, est le seul opérateur public local dédié à la dynamisation et à la programmation d'activités de proximité en diffus. Elle agit contre la vacance, la déshérence, la spéculation ou la mono activité, et contribue depuis 15 ans à la revitalisation des secteurs parisiens via l'implantation et l'accompagnement de commerces indépendants, animant leur quartier, avec des activités originales et de qualité, constitués d'une nouvelle économie de proximité mixant les activités d'animation: commerce de qualité, mais aussi tiers-lieux, services à la personne, artisanat, lieux culturels, structures associatives, économie sociale et solidaire, testeurs de commerces.

Grâce à une chaîne de compétences intégrées, elle développe depuis 2004 une expérience unique en matière de mutation commerciale des quartiers : programmation commerciale, maîtrise foncière (acquisition ciblée de locaux en pieds d'immeubles ou prise à bail emphytéotique), rénovation des locaux, implantation d'activités ciblées adaptées à la demande, gestion locative commerciale, cession des locaux aux commerçants exploitants ou aux investisseurs avec clause d'affectation, animation et appropriation des outils numériques.

Cette politique est mise en oeuvre via les programmes « VitalQuartier » contractualisés depuis 2004 avec la Ville de Paris sous la forme de quasi concessions d'aménagement, et depuis 2017 sous la forme d'un Contrat de Revitalisation Artisanale et Commerciale. Elle passe également par la gestion



Concession de service : Galerie commerciale
« Carré Louvain »

14



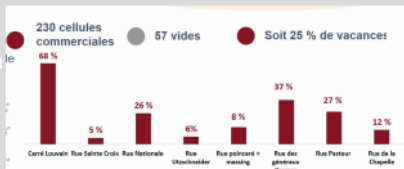


SEBL reprend des informations du rapport de 150 pages sur l'attractivité du centre-ville fait par ICS en 2018

Commercialité

Centre-ville

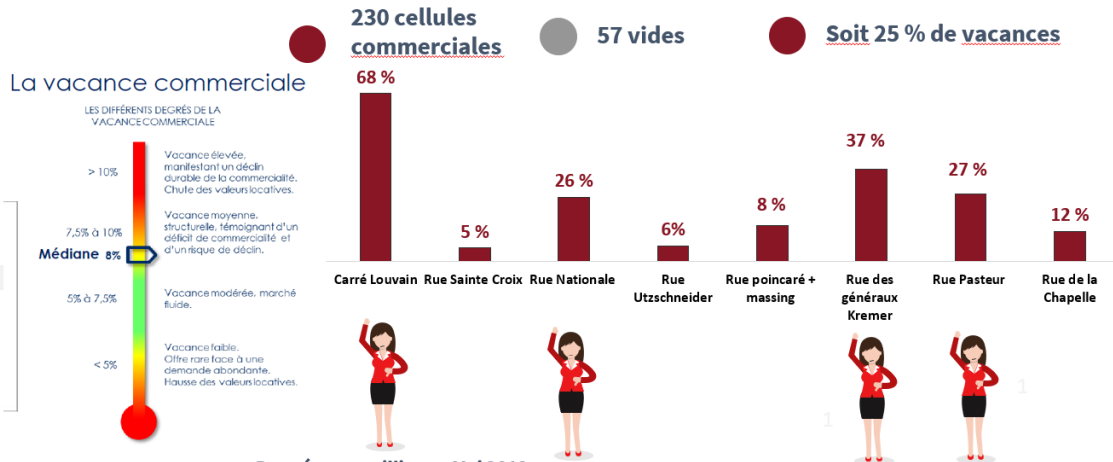
Sarreguemines a connu une déprise significative : la ville a perdu 8 % de sa population entre 1999 et 2015, avec une chute de l'emploi entre 2009 et 2014. Cette réduction de la population, avec un nombre élevé de logements vacants (19%) a eu un impact important sur l'activité commerciale de centre-ville, auparavant plutôt dense et supérieure à celle des villes du territoire. Cette vacance résidentielle s'accompagne d'une vacance commerciale supérieure à 15%, notamment autour de la gare et dans les rues adjacentes à la rue Sainte Croix. On observe un **rééquilibrage global, et une contraction de la commercialité** autour de cette artère commerçante préservée, où la vacance avoisine les 5 % et dont les locaux vacants sont vite repris.



Rapport ICS sur l'attractivité du centre-ville de Sarreguemines

- Mais la galerie commerciale Carré Louvain souffre de 3 handicaps :
 - Elle est **conçue perpendiculairement à la rue Sainte-Croix**, n'est pas intégrée dans le circuit marchand et bénéficie pas du flux généré par cet axe.
 - L'entrée côté rue piétonne est peu visible** et n'invite pas le chaland à pénétrer dans la galerie.
 - La commercialité côté Sarre est faible** car ce passage ne débouche sur aucune rue piétonne.

Dans l'hyper-centre de Sarreguemines : 25 % de vacances commerciales



Données recueillies en Mai 2018

15/10/2018

Rapport ICS sur l'attractivité du centre-ville de Sarreguemines

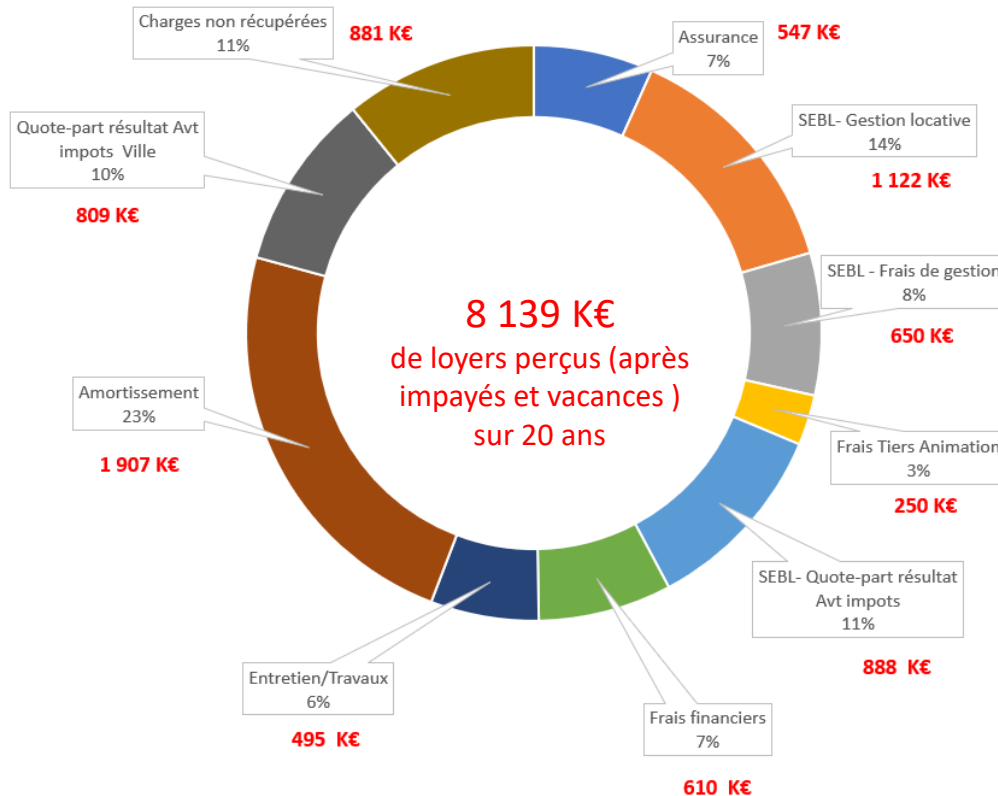
WWW.initiative-citoyenne-sarregueminoise.fr





33 % des revenus seront captés par la SEBL

Les 8 139 K€ de loyers perçus dégageront un résultat avant impôt de 1 697 K€



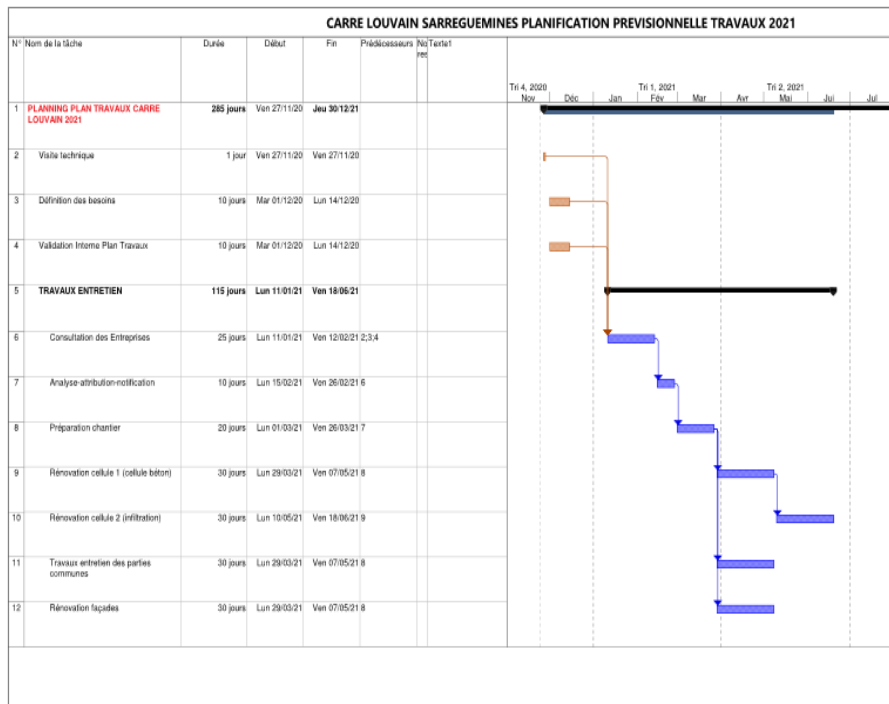
Sur les 8 139 K€ de loyers perçus, 2 660 K€ seront captés par SEBL

Sur les 8 139 K€ de loyers perçus, la ville de Sarreguemines recevra 809 K€





Peu de travaux mais des frais très conséquents



DECOMPOSITION DES INVESTISSEMENTS INITIAUX (en € constants HT)

Investissements initiaux	M1	M2	M3	M4	TOTAL
Cellules commerciales 2479m2	1 759 000				1 759 000
frais acquisition	123 130				123 130
					0
AMENAGEMENT	500 000				500 000
ETUDE SCHEMA DIRECTEUR	100 000				100 000
ALEAS	20 000				20 000
					0
Maîtrise d'œuvre	40 000				40 000
Coordination Sécurité	6 000				6 000
Contrôle technique	15 000				15 000
Révision des prix études	800				800
					0
Publication	1 500				1 500
Reprographie	2 000				2 000
frais divers (géotechnique)	0				0
Divers DO + TRC	5 000				5 000
Frais de concours	0				0
Raccordements réseaux	0				0
					0
Provisions pour tolérance travaux+ etu	50 000				50 000
					0
					0
Frais de gestion	111 741				111 741
					0
TOTAL	2 734 171	0	0	0	2 734 171





4 questions sur le compte d'exploitation

- Les frais financiers ont été calculés avec 2% et non les 1.26 % présentés aujourd'hui. Ce qui fait un gain de 250 K€.
- Je ne comprends pas pourquoi les amortissements baissent après la quinzième année alors que les biens seront amortis selon les informations fournies, sur 10, 20 ou 30 ans.
- Selon mes calculs, le cumul du résultat avant impôt devient positif dès 2024 et non 2025, en conséquence la ville devrait percevoir une redevance de 14 K€ dès 2024 et une redevance de 35 K€ au lieu des 10 prévus.
- Pourquoi le cumul du résultat d'exploitation restant chez SEBL est supérieur de 80 K€ à la redevance perçue par ville : 888 K€ pour SEBL et 880 K€ pour la ville





Le choix de la Ville pour le projet Leclerc

Sarreguemines | commerce

RL La ville choisit Leclerc express pour revitaliser le Carré Louvain

Pour redonner vie à la friche du Simply Market et redynamiser par ricochet le Carré Louvain, deux projets étaient en lice. L'expertise rendue par le concessionnaire SEBL privilégie l'enseigne Leclerc express à Intermarché. La ville a validé ce choix et l'a officialisé vendredi matin.

Par Fabien SIEGWART - 25 sept. 2020 à 18:09 | mis à jour à 18:23 - Temps de lecture : 3 min

« Dans l'appel à projets qui a été lancé, nous avons voulu un projet répondant aux attentes de la population, de l'Action Cœur de ville et une locomotive créant du flux et une offre différente », annonce Marc Zingraff. Face au cruel dilemme posé, la Ville a eu recours à un organisme extérieur, la SEBL. « Nous avons voulu être juste sur le mode de traitement de ce dossier », poursuit le maire de Sarreguemines. « Nous avons fait appel à la neutralité et à l'objectivité du concessionnaire », annonce Marc Zingraff. Nous avons déconnecté notre décision de tout choix relationnel, passionnel, de tout parti pris, de toute relation du passé et de tout enjeu ou engagement futur comme **la friche des Faïenceriers**. Le PLU ne permet pas d'y installer une grande surface ». Dont acte.



Des faits qui me troublent



SARREGUEDIS

Société par Actions Simplifiée au Capital de 37 000 Euros

Siège Social : Zone Artisanale
57150 CREUTZWALD

ARTICLE 28 - IDENTITE DES PREMIERS ASSOCIES

Pour satisfaire aux dispositions de l'article R 224-2 du Code de commerce, il est précisé que les statuts d'origine ont été signés par :

Acte établi sur 25 pages
Comportant :
Mot nul
Mot ajouté

Fait à COLMAR (Haut Rhin)
En QUATRE Originaux.
L'an DEUX MILLE VINGT
Le 08 Avril

LB SARG

Société par Actions Simplifiée au Capital de 15 000 Euros
Siège Social : Zone Artisanale
57150 CREUTZWALD

ARTICLE 1 – FORME

Il est formé entre les propriétaires des actions ci-après créées et celles qui pourraient l'être ultérieurement une SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE régie par les lois et règlements en vigueur, ainsi que par les présents statuts.

ARTICLE 2 – OBJET

La société a pour objet toutes prises de participations dans des Sociétés exploitantes de supermarchés ou hypermarchés à l'enseigne "E.LECLERC" et notamment une prise de participation majoritaire au capital de la société « SARREGUEDIS », SAS au capital de 37.000 euros dont le siège est à CREUTZWALD (Moselle) – Zone Artisanale, exploitante du centre E.LECLERC de SARREGUEMINES (Moselle).

Acte établi sur 25 pages
Comportant :

Mot nul
Mot ajouté

Fait à COLMAR (Haut Rhin)

En QUATRE Originaux.
L'an DEUX MILLE VINGT
Le 08 Avril

Signatures

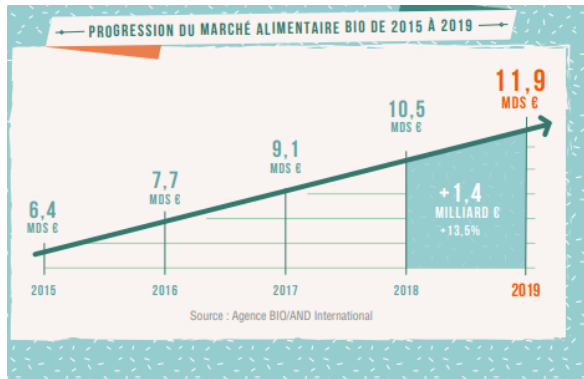




Des faits qui me troublent

Si l'enseigne INTERMARCHÉ devait être retenue, notre prise de risque présentée dans notre offre devra faire l'objet de renégociation.

Bien qu'innovant, le projet d'Intermarché, apparaît plus comme un projet individuel en réaction au projet de Leclerc. Il risque de générer une situation de monopole où le marché captif lui permettra de jouer sur les prix sans élargir l'offre ni proposer un effet d'entraînement sur les autres commerces de la galerie.



Aucune analyse d'impact n'a été faite sur l'apport d'un restaurant dans la galerie commerciale, source évidente de fréquentation ou encore sur les comptoirs du Bio et tout le monde sait que le marché du BIO se développe avec un marché de 11.9 Milliards en progression de 13.6 % en 2019 selon l'agence du Bio.

- Avec le nombre d'enseignes déjà présentes, la proximité de l'Allemagne, la venue de Carrefour et d'Aldi, je doute fort qu'Intermarché se trouve en situation de monopole





Un comparatif des offres plus qu'une étude

E.LECLERC		Intermarché
PROFIL DU PORTEUR DE PROJET		
<ul style="list-style-type: none"> Porteur de projet non présent sur le territoire Investisseur propriétaire du LECLERC de Creutzwald Développement d'implantation 	<ul style="list-style-type: none"> Porteur de projet déjà implanté sur le territoire Propriétaire Intermarché des Faienceries Une bonne connaissance de la clientèle locale Extension de son activité 	
IMPLANTATION		
Etude de marché <ul style="list-style-type: none"> Zone de chalandise étendue : 13 500 habitants Panier moyen modéré : 25 - 30 € Concept intégré : magasin unique, plusieurs gammes CA estimé élevé (un peu optimiste) : 6.75 à 7.46 M€, étude théorique Captation d'une clientèle élargie et ambitieuse : clientèle locale et urbaine et clientèle allemande de l'agglomération de Sarrebruck CSP + notamment (connexion : trame entre les deux villes) Captation de la clientèle réussie à Creutzwald grâce à un important budget de communication sur les canaux de diffusion allemands 	<ul style="list-style-type: none"> Zone de chalandise restreinte Panier moyen bas mais de nombreux clients journaliers Concept multi enseignes CA estimé limité : Intermarché express : 1,5 M d'€ + Les comptoirs de la Bio : 1 M d'€ + Boulevard II : 0,5 M d'€ : soit au total 3 M€ Captation d'une clientèle exclusivement locale et urbaine Pas de volonté d'attirer un nouveau segment de clientèle Intention affirmée d'éviter une concurrence pour l'Intermarché « Les Faienceries » (Estimation de perte de 30 % du CA) 	
Emplacement	Emplacement validé par la coopérative	Emplacement validé par la coopérative
Direction identifiée	Directeur identifié par M. Beck	Directeur non identifié
Evaluation		

MODELE ECONOMIQUE		
<ul style="list-style-type: none"> Acquisition de la surface commerciale sous forme de prêt classique avec remboursement de 1,5 M€ à 12 ans Création d'une Holding LIS SAS Soutien financier des parrains (groupe E.LECLERC) Création d'emplois de 30 ETP puis 10 supplémentaires à l'échéance de la deuxième année Soutien de l'enseigne E.LECLERC Accord de banque fourni lors des auditions 	<ul style="list-style-type: none"> Acquisition de la surface commerciale sous forme de prêt classique avec un remboursement à 10 ans Bail commercial signé entre Intermarché et Boulevard II Accord de deux banques mais pas d'attestation écrite remise lors de l'audition Holding SAS JUREM Identique à celle d'Intermarché Faienceries Création d'une SCI bailleur des 3 nouvelles SAS (Intermarché, Comptoir de la Bio, Boulevard II) Création de 8 emplois dont 4 ETP Intervention d'un seul porteur de projet Pas de soutien de l'enseigne Intermarché Pas d'accord de banque écrite fournis lors de l'audition Gestion de trois enseignes différentes Pas de compensation financière entre les trois enseignes 	
Evaluation		

PROGRAMMATION COMMERCIALE		
Concept <ul style="list-style-type: none"> Une surface alimentaire segmentée en 4 secteurs : L.ECLERC express, le marché frais, le frais libre-service, le snacking Gestion d'un seul commerce Services intégrés : Drive Piéton, livraison à domicile Distribution de produits locaux en projet : Conventionnement en cours entre les 	<ul style="list-style-type: none"> Trois enseignes indépendantes : Intermarché express, Le comptoir de la Bio (20 % du capital détenu par Intermarché), Boulevard II (ouverture du deuxième restaurant sur la ville de Sarreguemines) Trois gestionnaires Trois images de marque à gérer Services intégrés : Drive Piéton, dépôt pressing, relais colis, reproduction de clés, 	

	agriculteurs localisés à moins de 50 km pour le frais <ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'une navette qui se rendra chez les producteurs pour récupérer les produits locaux Répartition de l'offre commerciale exclusivement alimentaire (90 % alimentaire et 10 % non alimentaire) 	presse, française des jeux <ul style="list-style-type: none"> Distribution de produits locaux expérimentés dans Intermarché de la Faiencerie : Marque Moselle Sans Limite Distribution de produits locaux, en lien avec des producteurs Répartition de l'offre commerciale exclusivement alimentaire (90-95 % alimentaire et 5-10 % non alimentaire)
Evaluation		
SYNERGIE AVEC D'AUTRES ACTIVITES		
	<ul style="list-style-type: none"> Possibilité de d'implanter Magazzino, traiteur italien fondé par M.Beck 	<ul style="list-style-type: none"> Mention de possibilité de prise à bail d'une ou deux cellules de la galerie par Intermarché : dépôt vente, location de matériel
FONCTIONNEMENT		
Délai d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> Ouverture du magasin envisagée à partir de janvier 2021 	<ul style="list-style-type: none"> Ouverture du magasin envisagée à partir de mars 2021 mais possibilité d'avancer cette date en fonction de la signature de l'acte de vente
Rénovation	<ul style="list-style-type: none"> Rénovation complète du local dans un style industriel 	<ul style="list-style-type: none"> Rénovation complète de la surface alimentaire
Volume horaire	<ul style="list-style-type: none"> Horaires d'ouverture : 8h-19h30 	<ul style="list-style-type: none"> Horaires d'ouverture : 8h-20h
Parking	<ul style="list-style-type: none"> Remboursement du stationnement à partir d'un montant d'achat 	<ul style="list-style-type: none"> Hypothèse : Ajout de 30 minutes supplémentaires aux 30 minutes déjà offertes sur place si achat du client dans enseigne Intermarché
Evaluation		

SYNTHESE :

Le projet de l'E.LECLERC est plus classique, mais plus abouti et bénéficie du soutien financier de la Coopérative, dans le cadre d'une stratégie de développement. Il permettra aux consommateurs locaux de bénéficier d'un effet de concurrence avec l'Intermarché existant.

Il amène un commerce complémentaire (épicerie italienne)- à bien faire confirmer dans son offre.

De plus, il entend attirer une clientèle allemande, ce qui serait un réel avantage pour les autres commerces du Carré Louvain

Bien qu'innovant, le projet d'Intermarché, apparaît plus comme un projet individuel en réaction au projet de Leclerc. Il risque de générer une situation de monopole où le marché captif lui permettra de jouer sur les prix sans élargir l'offre ni proposer un effet d'entraînement sur les autres commerces de la galerie.





Mes amendements

- Que soit rajouté dans le contrat le fait que les futures locataires soient exonérés de frais de commercialisation, ce n'est pas clair dans le contrat.
- Que les comptes annuels de la concession fassent l'objet d'une certification des commissaires aux comptes.
- Que les frais de gestion locative soit ramenés à 5 % au lieu de 7 %
- Que le montant de l'acquisition soit retiré de l'assiette de calculs des frais de gestion pour les travaux de lancements.





Merci pour votre attention



ACTUALITÉS
 Démocratie locale : Marc Zingraff « c'est pire ailleurs »
 Comme vous le savez, la démocratie locale est pour moi l'un des piliers de toute démocratie et la défendre c'est aussi défendre la démocratie contre toutes formes d'obscurantisme. C'est pour cela que je suis attaché à ce que toute majorité per...



ACTUALITÉS
 Sarreguemines : une inflation surprenante des indemnités des élus
 Dans son tract de la dernière ligne droite de campagne, Marc Zingraff a jeté le discrédit de façon honteuse sur les programmes des autres listes (comme le montre le document...

François Bourbeau
 23 novembre 2020
 Au vu de ce que j'ai vu avec le Maire et ses listes, j'ai eu envie de partager avec vous...
 Les commissions municipales ne sont pas des commissions de la Maire. Une note a-t-elle été établie ? Quels critères ont été mis en place pour établir ces listes ?
 Il semble important que le volume d'affaires soit annuellement rendu public pour assurer la transparence.
 Merci pour votre attention.



ACTUALITÉS
 Le nouveau site internet de la Ville de Sarreguemines
 Je ne peux que féliciter les équipes informatiques et de communication de la Ville de Sarreguemines pour ce nouveau site qui permet de passer un cap. Encore une fois un...



CONSEIL MUNICIPAL
 Conseil Municipal : 4ème séance
 Une nouvelle séance du conseil municipal s'est déroulée hier soir. J'ai déposé un amendement pour...
 À l'occasion de j'ai demandé à la majorité des garanties sur le volet social de la nouvelle SEM et...

Retrouvez-moi sur

francoisbourbeau.fr

Retransmission du conseil municipal de SARREGUEMINES du 30/11/2020

